

Bruxelles, le 15 novembre 2000

Euro-méditerranée: les entreprises ont un Barcelone d'avance

Les acteurs du processus de Barcelone dressent aujourd'hui le bilan de cinq années de coopération entre l'Union européenne et les pays partenaires méditerranéens. Le bilan est décevant. Les déclarations d'intention dépassent de loin les réalisations concrètes. Or, nous sommes déjà au tiers du processus qui doit s'achever en 2010. L'objectif est la création d'une zone de libre-échange qui ne pourra être bénéfique pour tous qu'à la seule condition que les pays partenaires méditerranéens aient poursuivi avec l'appui de l'Union européenne des réformes rééquilibrant leur économie d'une manière compétitive et leur conférant la cohésion sociale nécessaire.

Les entreprises qui sont vecteurs d'investissements, de croissance, d'emplois et de compétitivité doivent être au centre de ce projet historique. Les entreprises des deux rives de la Méditerranée sont prêtes à ce défi qu'elles ont relevé bien avant le démarrage du processus de Barcelone dans le cadre des différentes rencontres industrielles euro-méditerranéennes qu'elles ont organisées spontanément entre elles.

Afin de poursuivre ce dialogue, UNIMED Business Network¹ est né. Ce réseau est une force de proposition et d'action qui a pour mission d'aider les organisations professionnelles à créer le cadre favorable à la mise en œuvre de la zone de libre-échange euro-méditerranéenne.

Réuni à Aix-en-Provence le 10 novembre pour une réunion à haut niveau d'UNIMED Business Network, le secteur privé des pays euro-méditerranéens a mis l'accent sur deux conditions sine qua non pour le succès du processus de Barcelone: un **engagement politique et visible des États et l'implication directe des acteurs économiques dans la conception des nouvelles orientations.**

?? **Engagement politique et visible** : les entreprises souhaitent que les ministres euro-méditerranéens des Affaires étrangères définissent un programme d'action précis, accompagné d'un calendrier réaliste pour mettre en œuvre la zone de libre-échange. Elles soulignent en outre la nécessité d'entraîner l'adhésion des agents économiques et la mise en place de véritables efforts pour informer l'opinion publique ainsi que tous les acteurs concernés par ce processus.

¹ Le projet UNIMED Business Network, cofinancé par la Commission européenne et géré par l'UNICE, vise à renforcer les organisations professionnelles des pays partenaires méditerranéens et à les mettre en réseau avec leurs homologues de l'Union européenne. L'un des objectifs poursuivis est la création d'une organisation commune qui rassemblerait l'ensemble des fédérations du sud de la Méditerranée et deviendrait ainsi une force motrice de l'intégration sud-méditerranéenne.

?? **Implication directe des entreprises** : les entreprises sont la clé du développement économique et de la création d'emplois. Il est essentiel de les associer ainsi que les autres acteurs de la société civile dans la conception, la définition et la mise en œuvre des actions nécessaires à la création d'un vrai partenariat euro-méditerranéen équilibré et désiré par tous.

Annexe : Déclaration du 10 novembre des milieux d'affaires euro-méditerranéens en vue de la IVe conférence ministérielle euro-méditerranéenne à Marseille, les 15 et 16 novembre (le texte complet de la déclaration peut être téléchargé de notre site Web).

Pour plus d'informations, contactez Unimed:

M. Paolo Nicoletti:
Site Web:

+32(0)2/237.65.72
www.unice.org